



Nous sommes tous partis en vacances après une année bien difficile, avec un mouvement inachevé, des classes sans personnel affecté, un calendrier de Projet d'Ecole très serré pour la rentrée... et des EVS, aide administrative à la direction, en nombre restreint, comme d'habitude, mais qui devaient être nommés en septembre dans de nouvelles écoles. Certaines personnes pressenties pour un contrat avaient même pris des contacts, parfois avancés, avec leurs futures écoles... C'était sans compter sur les économies à réaliser sans toucher aux niches fiscales !

Les EVS administratifs, c'est fini ! Il n'y en a plus ! Pour personne ! Plus de contrat !

Alors là, trop c'est trop ! Les directeurs et les professeurs des écoles ne sont pas corvéables à souhait. Nous ne pouvons pas tout faire. Nos journées sont déjà bien remplies et de plus en plus longues. Alors, nous disons STOP ! A partir de maintenant, nous donnons la priorité aux élèves, aux Personnels et à l'école. Les documents administratifs (projet d'école, compte-rendu, PPRE, tableau de bord, planning de soutien,...) on les transmettra quand on pourra, c'est à dire certainement pas en septembre !!! Nous transmettons les chiffres de rentrée, car nous en avons besoin pour que le CTP de jeudi, et celui de janvier, puissent avoir lieu.

On sentait le vent venir depuis l'année dernière, mais là, en juillet-août, mettre en place de telles mesures, une fois de plus au mépris des personnes qui espéraient un contrat supplémentaire, un nouveau contrat, une prolongation est un affront supplémentaire... Au mépris des personnes qui avaient déjà été maltraitées en décembre, non payées en janvier ... et qui occupaient **un véritable emploi**, dont les tâches ne se limitaient à la seule aide au directeur : photocopies pour les collègues, transmission de messages ...

Le SNUipp a toujours refusé de signer le protocole sur la direction d'école qui instaurait la précarité de ces personnels et a toujours revendiqué la nécessité de création de postes pérennes de personnels qualifiés. Joignant les actes à sa parole, le SNUipp a proposé un recours collectif à ces personnels qui n'ont pas reçu la formation prévue, qui ont été parfois renvoyés alors qu'ils avaient encore des droits ouverts, dont les contrats successifs au sein des mêmes écoles ont démontré qu'ils n'occupaient pas une fonction mais un véritable emploi ! Le dossier est en cours, plus de 100 convocations aux tribunaux des Prud'hommes d'Aix et Marseille sont arrivées !

Ils se bougent, nous aussi ! Le SNUipp-FSU Arles vous propose une réunion sur la direction d'école, ouverte à tous, **mercredi 14 septembre à 10h à l'école Emile Loubet**, nous y déciderons **ensemble** de la conduite à tenir face à cette situation inacceptable.

Le 21 septembre aura lieu à Marseille une AG, ouverte à tous, sur la direction d'école en présence d'un délégué national. Chaque sous-section y sera représentée et rendra compte des positions adoptées localement.

Parce que la question de la direction d'école, cela fait longtemps que le SNUipp s'en est emparé concrètement en :

- Organisant tous les ans des stages spécifiques pour les directeurs, en poste ou futurs, et ouverts à tous gratuitement, syndiqué ou non
- Mettant à votre disposition des suppléments direction pour aller plus loin sur cette question épineuse :
http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/DIR_mars_Suppl_FSC_352.pdf,
http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/DIRECTION_nov10_M.pdf, mais aussi sur la question des EVS :
http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/EVS_juin.pdf,
- Ayant élaboré le guide **départemental** spécial direction d'école, le seul qui existe !, guide rassemblant toutes les références des textes dont vous avez besoin et que l'on s'arrache !
- Vous proposant la fameuse check liste de rentrée qui recense tout ce qu'il ne faut pas oublier !
http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/SNUIPP_FSU_DIRECTION_D_ECOLE_CHECK_LIST.pdf